



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

procédures

Question écrite n° 59314

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, le bilan qu'il tire de l'application de l'article 706-52 du nouveau code de procédure pénale qui prévoit l'enregistrement de la déposition des mineurs victimes. Il souhaite connaître les éventuelles difficultés d'application, ainsi que les mesures qu'il compte prendre pour y remédier.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59314

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2005, page 2347